

## Compte-rendu de conseil d'école

Année scolaire 2020-2021

**Ecole** : primaire publique

**Ville** : Chanonat

**Conseil d'école n°2**

**Date** : mardi 18 mai 2021

Le conseil d'école étant limité à six personnes, étaient présentes :

Mairie de Chanonat : Mme Mercier, adjointe chargée de la commission des écoles

Parents d'élèves : Mmes Coursol et Gonzalez, représentantes des parents d'élèves

Enseignantes : Mme Arnould, adjointe et Mme Tournadre, directrice

Mme Desplat, responsable bénévole de l'aide aux devoirs

Il est à noter que six représentants des parents d'élèves ont présenté leur démission, pour des raisons différentes.

- **Bilan financier**

La vente des photos et divers produits a rapporté un bénéfice de 1944.50 €. Merci aux familles ayant participé.

La coopérative a ainsi pu financer le trajet pour aller à l'Ecole des Sciences pour les deux classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ( 420 €), ainsi que six séances d'escalade et les trajets en bus jusqu'à la salle B'UP (1200 + 960 = 2160 €). La directrice rappelle que l'association des parents CVJ a fait un don de 500 euros.

Le cycle piscine est entièrement pris en charge par la commune.

- **Effectifs**

Les inscriptions ont eu lieu. Il y aurait pour l'instant 21 PS, 16 MS, 20 GS, 24 CP, 15 CE1, 20 CE2, 24 CM1 et 17 CM2. Ce qui fait un total de 157 eu lieu de 150 cette année.

Mme Coursol note que les effectifs seront chargés, notamment dans les petites classes et que seule la classe de CP serait à seul niveau mais avec un effectif de 24 (très probablement 26) et que toutes les autres classes sont à double niveau avec des effectifs importants. Ceci est un motif pour envisager une réflexion sur une éventuelle demande d'ouverture ou au moins d'un demi-poste.

- **Projets pédagogiques divers**

Les CE1 et CE2 ont profité d'un cycle de cinq séances d'initiation au rugby grâce au bénévolat de M Vermeulen. Les CM1 et CM2 ont eu un cycle de quatre séances.

Les CM1-CM2 ont obtenu un petit diplôme attestant d'une formation sur la sécurité routière avec un gendarme dédié à cette formation. Chaque enfant avait son vélo. Les CE2-CM1 auront cette formation au mois de juin. Mme Mercier précise que la mairie assure une subvention et que de ce fait, l'école n'a donc rien à déboursier.

Des pompiers viendront en juin pour les CM2 pour une formation sur les gestes qui sauvent. Ils seront avec la directrice car les CM1 seront avec leur enseignante à ce moment-là. La commune a investi dans du matériel adapté à cette formation.

Les deux classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 sont allées à l'Ecole des Sciences pour travailler autour du thème de la qualité de l'eau. Divers ateliers étaient proposés et une partie d'entre eux dans le ruisseau. Les enfants ont pique-niqué sur place. Les frais ont été assurés par la coopérative scolaire.

Les GS ont débuté leur cycle de piscine fin mars, puis il a été arrêté et repris le mardi 11 mai. La directrice rappelle qu'il était prévu de prendre les GS, CP et CE1, qui tenaient tous dans un bus. Or, avec le nouveau protocole limitant à 30 maximum le nombre d'enfants, il a été décidé de choisir la promotion d'âge la plus importante : les GS. En raison des fermetures, il manquera trois séances sur la totalité du cycle. La directrice précise que la commune prend en charge la totalité des frais : les entrées ainsi que les trajets en bus. Elle en profite pour la remercier. Elle annonce aussi que l'année scolaire prochaine, les CE1 et les CE2 iront à la piscine afin de corriger le fait qu'ils n'y sont jamais allés. Mme Coursol

demande s'il est possible d'y aller plus, ou avec d'autres niveaux. Mme Mercier répond que seul un créneau de dix séances est prévu pour Chanonat. Le choix du niveau est laissé à l'équipe enseignante.

Les CM1 et CM2 ont débuté leur cycle de six séances d'escalade en janvier (initialement prévu en novembre et décembre) puis ils le reprendront le mardi 25 mai.

Ils auront également trois séances de danse avec le chorégraphe Thierry Lafont à la fin du mois de juin. Les dépenses sont également assurées par la coopérative scolaire.

Les six classes ont travaillé avec l'animateur du CPIE : soit autour du thème de l'eau (PS-MS, CE1-CE2 et CE2-CM1), soit autour du thème de la haie (MS-GS, GS-CP et CM1-CM2). Une journée de valorisation de chaque projet devait avoir lieu à Theix, elle est annulée en raison du contexte sanitaire. Les enseignantes ont prévu une restitution des valorisations sous forme d'exposition que chaque classe pourra aller observer.

Les trois classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 participent à un projet proposé par l'OCCE : "classes qui percutent". Les enfants ont reçu l'aide d'une danseuse pour créer une présentation sonore de percussions corporelles. Ils assisteront au spectacle « Tip Tap ton corps » de la compagnie Zumaya Verde, à la Cour de Trois Coquins. Le trajet sera financé par la coopérative scolaire.

Les GS-CP retourneront dans le jardin de La Roche Blanche pour voir l'évolution des plantations et l'installation et l'efficacité de leurs épouvantails à chevreuil, qu'ils ont confectionnés en classe. La coopérative scolaire paye le transport.

Les PS-MS et les MS-GS se rendront chez une maraîchère à St-Saturnin au mois de juin. Ils visiteront le jardin classe par classe. Le coût du transport est aussi assuré par la coopérative scolaire.

- **Labellisation E3D**

L'école a obtenu le niveau 1 de la labellisation E3D (établissement en démarche développement durable). Une remise de plaque aura lieu en présence de l'Inspecteur. Une animatrice de l'association ANIS étoilé (agriculture, nutrition, interculturel, solidarité) accompagne l'équipe pédagogique et met du matériel

à disposition : des jeux sur l'alimentation, des mascottes de légumes, un raconte-tapis sur le jardin...Mme Arnould explique qu'un projet de livret pédagogique est en construction. Différents partenaires sont associés : la commune a fabriqué les espaces de jardin, la cuisinière garde désormais les épluchures des légumes bio pour le compost, et les familles sont invitées par l'intermédiaire de leurs enfants à apporter également des épluchures ou coquilles d'œufs. Mme Mercier précise qu'un récupérateur d'eau devrait être installé près du garage à vélo, à côté du compost. Les élèves ont procédé à divers semis ou plantations.

- **Rentrée 2021**

La directrice demande quelles salles seront utilisées et à quelle fin : Mme Mercier précise que la cantine et la garderie se dérouleront dans le nouveau bâtiment. Les anciennes salles seront donc inutilisées. Mme Tournadre demande si les enseignantes auront la possibilité de les occuper pour des activités diverses et Mme Mercier n'est pas contre. La grande salle pourrait d'ailleurs servir de classe s'il y avait une ouverture de poste.

La directrice demande si une personne ressource peut être présente pour les trois classes d'en bas. Mme Mercier répond que ce n'est pas possible de laisser quelqu'un à disposition pour aider les enseignants en cas de vomissement ou autre problème d'un élève. La cuisinière et l'aide-cuisinière travailleront dans le nouveau bâtiment.

Mme Tournadre voudrait savoir si des travaux de rénovation sont prévus pour l'ancien bâtiment. Mme Mercier explique que toute l'attention est portée sur la construction du nouveau bâtiment et que dès qu'elle sera terminée, des projets pourront être étudiés pour l'amélioration de l'existant. La directrice annonce à ce propos, que la sonnette fonctionne très mal et le téléphone pas du tout. Elle voudrait également savoir si les ordinateurs des enseignantes seront remplacés. Mme Mercier explique que le projet est en cours, mais que cela se fera par étapes. Les tablettes et autres ordinateurs seront vérifiés durant l'été.

- **Questions des parents**

Qu'est-ce qui est mis en place contre les comportements violents ? La directrice explique qu'il existe dans chaque classe des outils destinés à améliorer le mieux vivre ensemble à l'école avec par exemple des billets de comportement qui peuvent être donnés aux enfants, à faire signer par les parents, aussi bien durant le temps scolaire que pendant la cantine ou la garderie. Si la situation s'aggrave, ou ne s'améliore pas, une équipe éducative (avec les parents, la directrice, la psychologue scolaire et l'Inspecteur) a lieu. Il n'y en a pas eu cette année. Mme Arnould rappelle même que l'an dernier une réunion sur le thème du harcèlement avait été proposée aux familles. Mme Tournadre invite fortement les enfants victimes d'insultes ou de bousculades à le dire rapidement et aux parents à le signaler si leur enfant n'en a pas parlé aux adultes. Il est compliqué de tout entendre et de tout voir en récréation. Il est évoqué la possibilité d'un moment de parole ritualisé en classe afin que chacun s'exprime sur ses ressentis.

Où en est l'aide aux devoirs ? Mme Desplat, la responsable bénévole de l'aide aux devoirs explique qu'à la rentrée de septembre 2020, les adultes chargés de l'aide aux devoirs étaient toutes des personnes à risques. Pour le mois de septembre 2021, si le contexte sanitaire le permet, il y aurait 5 personnes volontaires certaines de reprendre et 2 à confirmer. Elle précise que pour que l'activité se déroule dans les meilleures conditions, il faudrait d'autres bénévoles. Mme Mercier s'engage à faire passer un message dans le journal de la commune. Mme Desplat rappelle que l'aide aux devoirs n'est pas un soutien scolaire et qu'il n'y a pas obligation de résultats. L'aide aux devoirs serait proposée le lundi et le jeudi de 17h à 18h. Les enfants doivent être inscrits à la garderie et s'engagent avec leurs parents à respecter un règlement. Les représentantes des parents demandent si cette inscription peut se faire en ligne sur l'espace famille. Mme Mercier répond que la question est à l'étude. Pour cette année scolaire, une personne a proposé ses services le jeudi depuis le mois de février. Elle en est vivement remerciée.

La présence d'un agent communal pour la sécurité est-elle envisagée ? Mme Mercier répond que la création d'une police municipale mutualisée entre plusieurs communes est toujours en cours de réflexion.

La participation des représentants des parents d'élèves à un repas est-elle possible ? La situation sanitaire ne le permet pas pour l'instant.

Faire le point sur les ENT. (espace numérique de travail) L'équipe enseignante n'est pas favorable. Ecrire ses devoirs dans le cahier de textes est une façon de responsabiliser et d'autonomiser les enfants. Certaines écoles ont fait des choix qui ont un coût financier non négligeable et qui demandent des heures de formation. Pour la communication avec les familles, la combinaison entre le cahier bleu et les mails fonctionne bien.

Date de livraison du nouveau bâtiment. Mme Mercier annonce que dès la rentrée de septembre, la cantine et la garderie auront lieu dans ce nouveau bâtiment. Un message sera envoyé aux familles afin de leur présenter la nouvelle organisation.